

DO!
Bourg d'Oisans

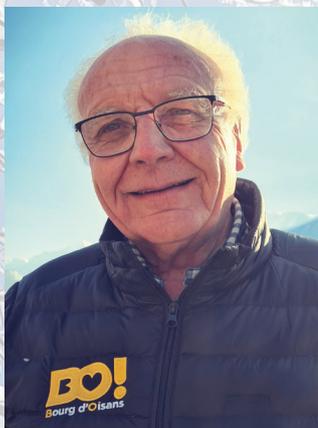
Les Brèves

Février 2023



L'accueil Mairie / CCO est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
ouverture prolongée les lundis et jeudis jusqu'à 19h sur RDV

contact : 04 76 11 12 50
accueil@mairie-bourgdoisans.fr
www.mairie-bourgdoisans.fr
f Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère



Bonjour à toutes et à tous,

avant toute chose, au regard de la situation internationale préoccupante, je souhaite dire et redire, mon souhait sincère de voir revenir la paix partout. Que ce soit le conflit qui se déroule aux portes de l'Europe, ou plus largement dans le monde, je pense à celles et ceux qui se battent pour leurs libertés. À cela se sont ajoutées de récentes catastrophes qui ont meurtri des peuples entiers. Comment ne pas exprimer toute notre solidarité face à tant de souffrances ? Merci aux associations caritatives, aux secouristes, aux bénévoles et anonymes qui œuvrent au quotidien pour apporter réconfort, moyens logistiques et matériels à ceux qui sont dans la détresse.

L'actualité nous rappelle de mesurer la chance que nous avons de vivre dans un cadre préservé, privilégié et chaleureux.

Notre territoire et notre commune, ont vécu une année 2022 très riche. Le Bourg d'Oisans renforce chaque année son dynamisme touristique, commercial et nous travaillons à faire grandir encore son attractivité grâce aux multiples projets en cours, qui voient le jour de manière concrète. Vous pourrez le constater au fil de ce nouvel exemplaire des Brèves.

Certains sont encore phase d'étude ou de dépôt des permis nécessaires, mais vous aurez sans doute déjà constaté le changement de perspective dans le centre du village. Tout avance, aménagement du centre bourg, réhabilitation de l'îlot Viennois, entrée sud, quais de La rive, Place du cristal... Sans compter les programmes immobiliers en cours d'instruction qui vont nous permettre de maintenir les familles au Bourg d'Oisans et nous l'espérons, d'attirer de nouveaux habitants. Nous tenons nos engagements, en concertation, avec un esprit de travail constructif guidé par l'intérêt des habitants.

La hausse des coûts de l'énergie nous a contraints à accélérer les mesures d'économie, que ce soit sur notre éclairage public, avec toutes les difficultés qu'impose un réseau vétuste, ou sur la réhabilitation des bâtiments et la facture énergétique de ces derniers. Nous sommes vigilants et veillons à tenir notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux. Cela sera encore le cas cette année.

Nous ne sommes pas adeptes de l'immobilisme et faisons les choix qui s'imposent pour préserver la vitalité de notre commune. Nous maintenons par ailleurs, notre soutien financier et matériel aux associations qui sont les garantes d'un lien social fort et indispensable au bien vivre ensemble.

Je terminerai mon propos, en remerciant les élus de la commune, qui œuvrent sans compter dans ces temps compliqués. Le travail collectif, les débats contradictoires sont les richesses qui nous permettent d'avancer en bonne intelligence. Merci également aux agents de la collectivité pour leur engagement qui permet chaque jour de répondre aux exigences de la vie municipale. Je veillerai cette année encore à proposer les réunions publiques, les publications municipales nécessaires au bon exercice démocratique et à la transparence indispensable sur les projets qui nous occupent.

Bonne lecture,
Guy Verney,
maire du Bourg d'Oisans



Travaux / projets

L'eau potable

Notre réseau d'eau potable est vieillissant et donc en très mauvais état, générant de nombreuses fuites. Sur les 32 kms de distribution et les 29 kms de branchements, beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire. 2023 verra la rénovation complète du hameau de La Paute. Restent Les Sables, Rochetaillée, Les Alberges, Bassey à programmer sur la durée du mandat (si possible budgétairement).



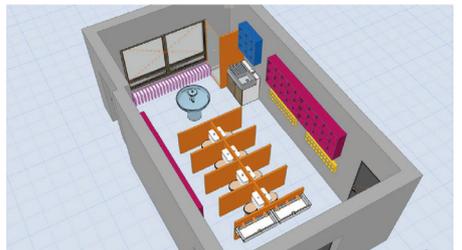
Les bâtiments

Outre les travaux d'entretien courant de nos bâtiments - et ils sont nombreux, nous en possédons une trentaine - des travaux plus conséquents sont devenus nécessaires pour rendre certains bâtiments moins énergivores, à l'exemple de la Gendarmerie.

Un premier bâtiment a été rénové, il en reste deux, dont un programmé pour 2023, et une réflexion est engagée pour le chauffage de l'ensemble de la caserne (actuellement nous avons 2 chaudières au fuel).

* Les sanitaires de l'école maternelle, étaient programmés en 2022, mais la consultation ayant été infructueuse, les travaux ont dû être repoussés en 2023.

* La salle au-dessus du Foyer Municipal (Or de la Gardette) est maintenant terminée, et nous disposons d'un bel espace pour accueillir toutes sortes de manifestations.



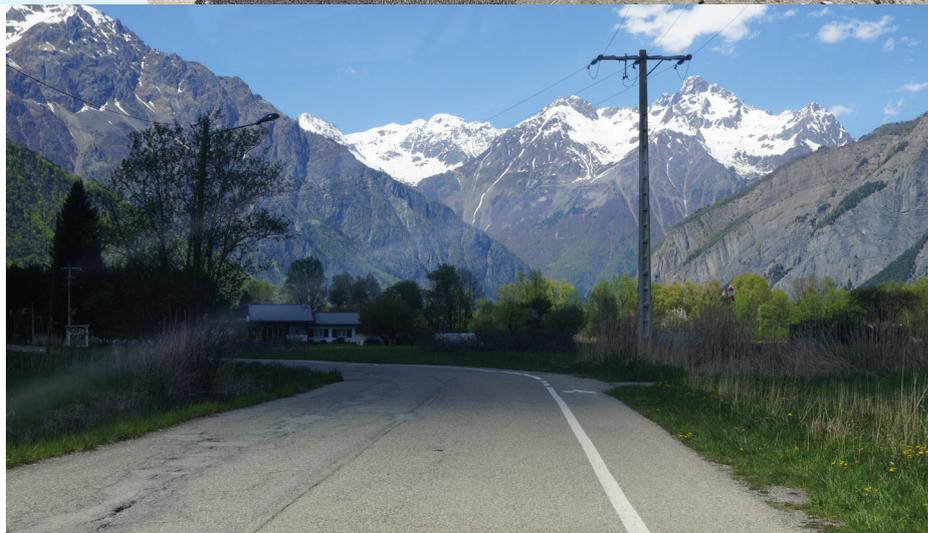
Les voiries

En 2022, nous avons pu réaliser :

- La rue du Verney aux Alberges
- Le chemin des Croisettes
- La fin de la rue des Morelles
- Le début de la rue du 19 mars 1962
- Le cheminement piéton rue du Petit Plan
- La rue des Martinet à La Paute

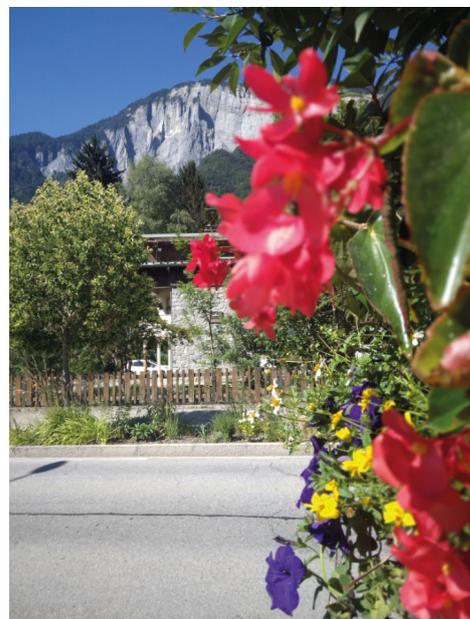
En 2023, nous voudrions réaliser en voirie, et en fonction du budget :

- L'ensemble des rues de La Paute : c'est la priorité, car les travaux engagés en 2022 se doivent d'être terminés.
- Le chemin de l'Ordre
- Une partie du chemin de Boirond
- La traversée du hameau du Vert
- Le chemin de la Bastille
- La route d'accès aux anciens tennis
- Une partie de la rue Saint Antoine
- La rue du Saint Laurent
- La rue centrale des Gauchoirs



Le fleurissement

Nous avons prévu d'améliorer le fleurissement pour être à la hauteur d'une commune touristique. Malheureusement, la sécheresse et les directives gouvernementales nous ont obligé à revoir nos ambitions. En 2023, nous allons devoir revoir entièrement le fleurissement estival, en préférant des plantes vivaces en pleine terre, et des espèces plus résistantes à la sécheresse.



La viabilité hivernale

Depuis le 20 novembre 2022, le dispositif de viabilité hivernale est activé sur la commune et prendra fin vers le 20 mars 2023. Cette organisation opérationnelle mobilise l'ensemble des agents des Services Techniques ainsi que le matériel dédié, afin d'optimiser les conditions de circulation et de sécurité des usagers sur les 50 km du réseau routier communal.

Comment sommes-nous organisés ?

1 - La veille permanente :

Un agent d'astreinte (la Vigie) commence une tournée de la commune entre 3h et 5h du matin et déclenche les équipes d'astreinte, en fonction des conditions météo constatées.

2 - La hiérarchisation des voiries :

Les voiries sont priorisées selon des critères de fréquentation et d'enjeux de desserte, car lorsqu'il neige, il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps. Nous devons donc organiser nos moyens humains et matériels disponibles. Ainsi, les voiries principales sont déneigées en priorité puis les voies secondaires.

Pour chaque engin, un circuit d'intervention est défini en début de saison, adapté à son gabarit (mini tracteur pour les trottoirs, camion pour les voiries plus larges...). Certains circuits ont été confiés à des entreprises privées, dans le cadre d'un marché public. Pour le secteur particulier des Gauchoirs, la commune a signé une convention de réciprocité avec les 2 Alpes.



Dans le centre bourg, la neige est stockée sur des emplacements de stationnement désignés par arrêté municipal.

Nous vous remercions de respecter ces emplacements réservés.

La neige est ensuite reprise et évacuée par camions.

Cependant, la sécurité reste l'affaire de tous !

En plus de l'engagement des agents dans cette mission complexe, nous vous rappelons quelques règles de prudence :

- pneus hiver obligatoire
- réduire la vitesse
- éviter toute manœuvre brutale
- faciliter le travail des engins de déneigement, en veillant, en particulier, au stationnement de vos véhicules sur l'espace public.



Une partie des agents des services techniques municipaux



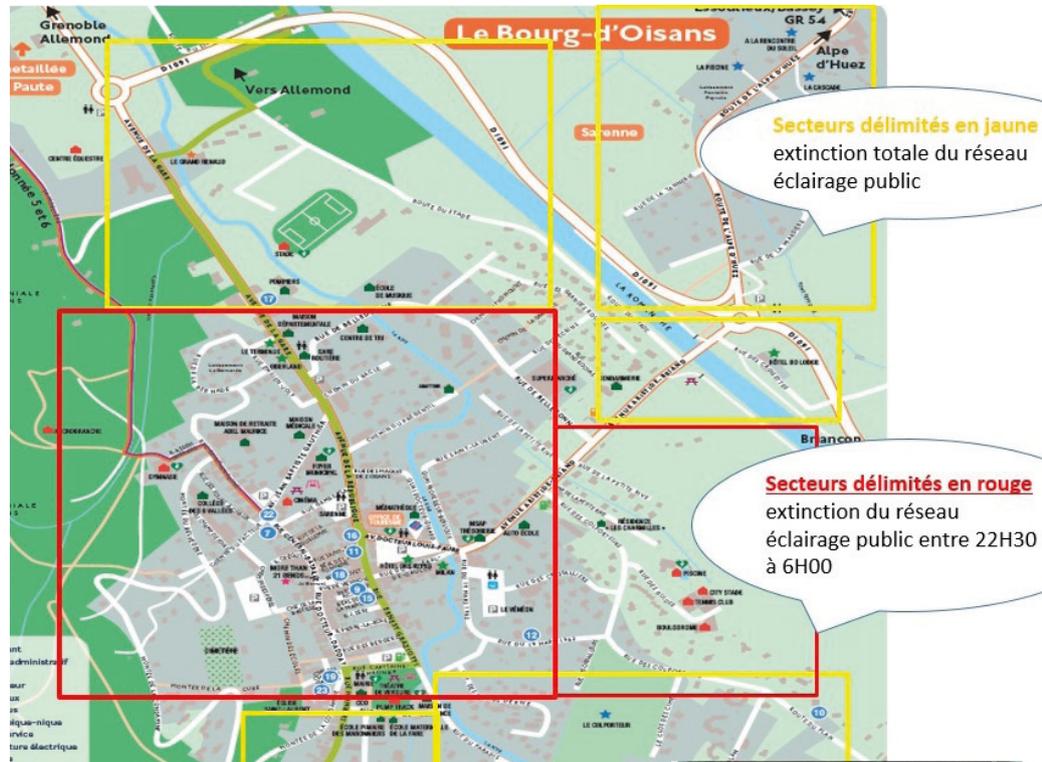
Eclairage public

L'économie d'énergie est devenue une priorité. Nous avons déjà pris des mesures, en réduisant les illuminations, en éteignant complètement certaines zones et en programmant la durée du centre Bourg entre 22H30 et 6H.

Pour cela, nous devons rénover et mettre aux normes notre réseau d'éclairage public.

Ce travail passe par la rénovation des armoires de commande, avec la mise en place d'horloges astronomiques, et surtout le passage en LED de nos 822 luminaires installés sur la commune.

Cela nous permettra de programmer la suppression ou l'abaissement de l'éclairage.



Secteurs délimités en jaune
extinction totale du réseau
éclairage public

Secteurs délimités en rouge
extinction du réseau
éclairage public entre 22H30
à 6H00

Tous les quartiers du Bourg ont fait l'objet de mesures spécifiques pour limiter l'éclairage public quand cela était possible



Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe

Culture / patrimoine

L'année 2022 a été riche d'expositions, d'animations, de conférences, de débats. Le musée a présenté les dessins de Jean-Marc Rochette, a accueilli les ateliers créatifs de Flo, Françoise et Rodolphe. Les visites actives de la faune avec le parc des Écrins et de la minéralogie, avec les géologues, rencontrent toujours un franc succès.

Culture

À la médiathèque les femmes ont été à l'honneur : tout d'abord le 8 mars, où des femmes du territoire exerçant un métier en lien avec la montagne ont partagé avec le public leur passion, leur parcours, leur vie. Soirée suivie d'une exposition sur les femmes remarquables de l'Isère, puis en fin d'année d'une lecture à voix haute d'écrits et de témoignages émouvants sur les femmes résistantes. Une réalisation de la Compagnie ACOUR.

Le secours en montagne, l'œuvre littéraire de Pierre Magnan, l'histoire des mines, la forêt, le génie des plantes, le loup, sont autant de thèmes qui ont aussi jalonné cette année 2022.

Grâce au réseau des médiathèques de l'Oisans cette programmation a été enrichie avec les kamishibai, les arts du récit, un spectacle pétillant « *il pleut des coquelicots* » et également par le petit chaperon rouge et Barbe bleue...

Certaines actions culturelles ont été choisies tant en 2022 qu'en 2023 pour s'articuler avec le projet d'école.

LE FABULEUX BESTIAIRE DE LA FONTAINE

Le Fabuliste

Exposition à la médiathèque
du Bourg d'Oisans
du 18 février au 30 avril 2023

Cette exposition présente les fables et en extrait les caractéristiques psychologiques attachées à l'animal "héros" de l'histoire. C'est aussi le fabuliste lui-même que l'on découvre...



Médiathèque du Bourg d'Oisans
04 76 80 06 91

Lundi : fermé

Mardi, jeudi et vendredi : 18h - 19h

Mercredi : 10h - 13h / 15h - 19h

Samedi : 9h - 13h

Exposition prêtée par la médiathèque
départementale de l'Isère



L'année 2023 s'inscrit dans cette tendance. D'ores et déjà à l'affiche le fabuleux bestiaire de Lafontaine, Champollion et diverses thématiques liées à l'environnement et à la nature (zones humides, changement climatique, plantes médicinales et permaculture).

À l'agenda

*** **Le fabuleux bestiaire de La Fontaine** du 18/02 au 30/04

*** **Les plantes médicinales**
du 01/05 au 31/05

*** **Zones humides**
du 09/06 au 16/08

*** **Permaculture**
du 18/08 au 04/10

*** **Changement climatique**
du 06/10 au 06/12

*** **Mystère chez Champollion**

du 08/12 au 07/02/24
un escape game qui peut être complété par la visite du musée Champollion à Vif. (Musée départemental entrée gratuite)

Attention ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

Le printemps du livre en Oisans

Les 1er et 2 avril au foyer municipal, à l'occasion de ce salon organisé depuis plusieurs années par l'association Coutumes et traditions de l'Oisans, la médiathèque est invitée à présenter sa collection patrimoniale.

Nous disposons en effet d'un riche fonds régional : histoire, géographie économie, alpinisme etc. que nous vous invitons à venir consulter.

Surtout n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque.





Spectacle «Chaussure(s) à son pied - avec la MC2



Un démarrage de saison exceptionnel

En janvier, le foyer municipal a accueilli deux évènements culturels : le 18 janvier, dans le cadre du partenariat avec la MC2, nous avons reçu «*Chaussure(s) à son Pied*», par le Turak Théâtre. Un «seule en scène», qui a interrogé le public sur «*la relation qu'entretiennent les individus avec les jeux de l'amour et de la séduction*» et la quête du «Prince Charmant», pas toujours si charmant. Puis le dimanche 29 janvier, la Cie ACOUR avec la collaboration de l'association bourcate DansEncorps, a présenté son spectacle «*Une Rivière, des Hommes*». De la débâcle du lac St Laurent en 1219, à la lutte des ouvriers de l'usine FERROPEM en 2021, en passant par les colporteurs, la montée en estive, la naissance de l'hydroélectricité et ses corollaires : implantation des papeteries, de l'électrochimie, de l'électrometallurgie et de la voie ferrée, une fresque historique vivante et passionnante. Ce spectacle a rencontré un vif succès et a poursuivi sa tournée en Oisans, jusqu'à fin février.

Nous vous rappelons que la commune est partenaire de la MC2 et qu'à ce titre vous pouvez bénéficier de tarifs réduits sur les représentations qui se déroulent à la MC2 de Grenoble. Il suffit pour cela de vous munir de votre justificatif de domicile récent. Une offre réservée aux Bourcats.

«Une Rivière, des Hommes» - projet L'Appel de la Romanche



Le projet de rénovation du Musée

2023 verra le démarrage de la réalisation du projet de rénovation du musée.

Les esquisses, tant sur la partie architecture que sur la partie scénographie, s'affinent. Tout au long de l'année le comité scientifique a œuvré aux côtés des scénographes.

À terme le musée, dans lequel on retrouvera l'intégralité des collections, proposera aux visiteurs trois thématiques :

- **la faune**, présentée sous la forme d'une narration immersive,
- **l'Oisans aux quatre saisons**,
- **la minéralogie**, qui sera réorganisée autour de trois axes :
 - le cristal de la montagne
 - entre curiosité et économie
 - émerveillements cristallographiques

Et grâce à la collaboration de Jean-Marc Rochette et de deux jeunes talents prometteurs (Eric Salvodelli et Clara Debray), un nouveau thème fera son entrée au musée :

« l'Oisans dans l'œil de la BD »



**Le musée sera ouvert
en mars tous les week-ends,
de 14h à 18h,**

**et du 4 avril au 7 mai, de 14h à 18h,
tous les jours sauf le mardi.**

Le projet de réhabilitation du Musée se précise



Urbanisme/ petite ville de demain

L'ancien bureau de Poste

Le bâtiment de l'ancienne Poste est désormais démolé. Nous pouvons aujourd'hui nous rendre compte de l'espace ainsi créé. Une grande esplanade, qui a ouvert les volumes et apporté une nouvelle perspective sur la Place du cristal, la place de la République et ses façades.

Nous allons maintenant réfléchir avec les élus, les membres du comité consultatif et nos bureaux d'études Alp Etudes et CM Aménagement, récemment choisis pour conduire les projets en phase opérationnelle, à l'avenir et à l'organisation de cet espace.



Proposition d'organisation de La Place du Cristal par AlpEtudes



Dans le centre Bourg, nos deux bureaux d'études ont également commencé à travailler sur le réaménagement de nos espaces publics dont le phasage a été présenté en novembre 2022 et que nous avons approuvé dans l'ordre suivant : Place du Cristal, Parking Ecrins, Parking Sarenne, Jardins Chalbos, Avenue Aristide Briand, Parking Véneon, Quais de la Rive. L'avancement des projets sera de nouveau présenté lors des prochaines réunions publiques et fera l'objet de publications spécifiques éditées par la commune.



L'ancienne mairie

Le bâtiment de l'ancienne mairie a dû être fermé aux deux associations qui l'occupaient encore, en raison de sa rapide dégradation, et l'accès au bâtiment où se trouvait l'ADMIR a dû être sécurisé. Au regard de ces constats un chiffrage des travaux de réhabilitation des deux bâtiments a été demandé au cabinet de maîtrise d'œuvre KERN Enegenerie.

Cette estimation faisant apparaître des coûts extrêmement importants, une nouvelle réflexion est engagée avec les bureaux d'études, cités précédemment, pour proposer une nouvelle perspective concernant ce site, allant vers un espace vert, ouvert, pouvant par exemple, rejoindre l'arrière des nouveaux bâtiments de l'ilot Viennois et créant ainsi un vaste puits de lumière.



Opération Terrains de Tennis/ Ilot Viennois

La société Elegia a bien avancé dans le projet de création de deux bâtiments situés sur les anciens tennis. Les derniers plans nous ont été présentés pour avis pour ensuite être joints aux pièces nécessaires au dossier du permis de construire des 36 logements qui devrait être déposé courant 1er trimestre 2023.

Le bâtiment de 9 logements de la rue de Viennois devrait suivre le même parcours, quelques modifications ont été apportées aux façades suites à nos demandes et les plans définitifs devraient nous être présentés pour approbation et dépôt de permis de construire à suivre.

Esquisse septembre 2022



Des 4 pages spécifiques, distribués dans toutes les boîtes aux lettres, vous présenteront régulièrement l'avancement de ces grands projets.

Ressources humaines

Vœux au personnel et remise des médailles du travail

Le lundi 09 janvier 2023, s'est tenue la cérémonie des vœux au personnel de la commune du Bourg d'Oisans.

Le Maire et les élus, réunis en salle du conseil municipal, ont présenté leurs vœux de bonheur et de santé à la trentaine d'agents présents. Guy Verney, Maire de la commune, a souligné l'importance des services publics communaux et a remercié le personnel pour son implication au service des habitants. Estelle Thebault, adjointe chargée des finances et des ressources humaines, et Jean-Luc Giraud conseiller délégué en charge de la sécurité, ont félicité les agents et rappelé les principaux dossiers menés en 2022 et ceux à venir.

Cette cérémonie était aussi l'occasion de mettre à l'honneur les « médaillées » du travail.

Madame Catherine Gonon, assistante des services techniques, a reçu la médaille d'argent pour ses 20 ans de services de la part de Camille Carrel, adjoint chargé de la voirie, des bâtiments, des illuminations, des espaces verts et du fleurissement.

Madame Catherine Sauvebois, responsable des affaires culturelles et animations, a reçu également une médaille d'argent pour ses 20 ans de service de la part de Madame Chasles-Fayolle, adjointe en charge de l'animation de la vie locale, de la vie associative, de la jeunesse et des sports, et de Madame Croibier-Muscat, adjointe chargée de l'enfance, des affaires scolaires et culturelles, de l'agriculture et de l'environnement.

Après les discours et la remise de médailles, élus et agents se sont rejoints autour d'un buffet pour partager un moment de convivialité.



EFFECTIFS DES AGENTS DE LA COMMUNE DU BOURG D'OISANS ANNEE 2022

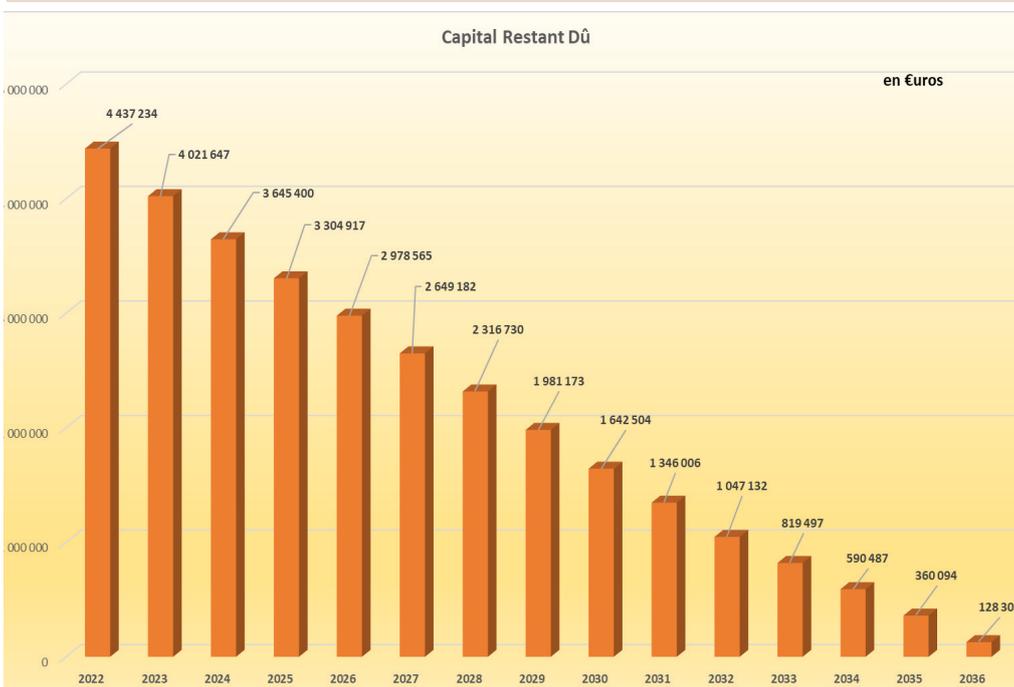
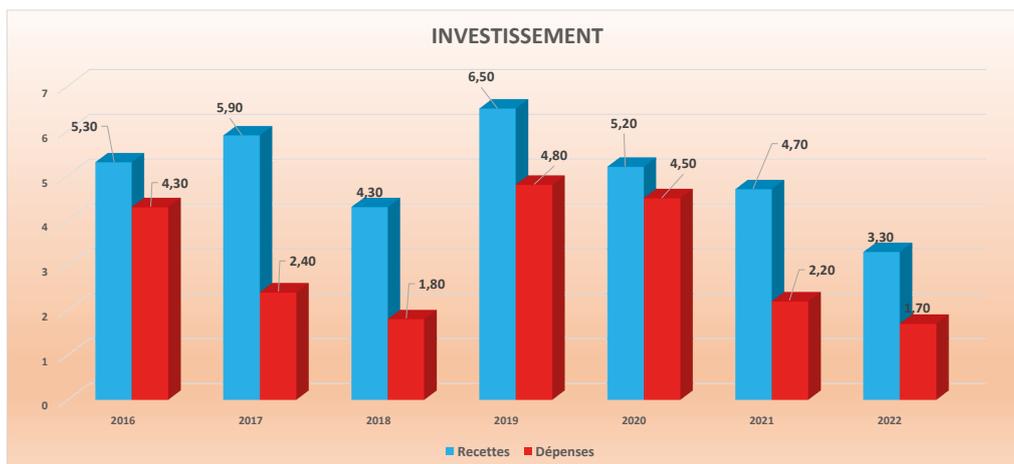
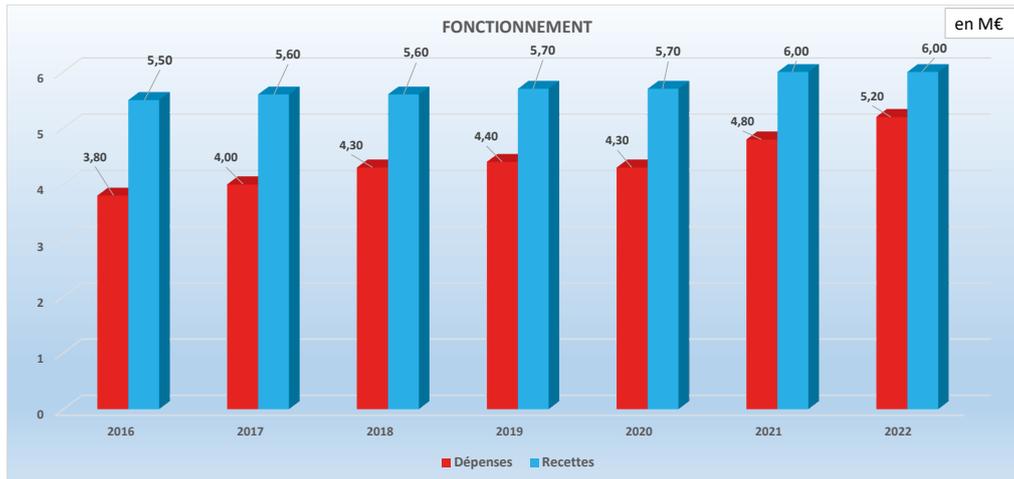
TITULAIRES ET CONTRACTUELS PERMANENTS	50	
TECHNIQUE ET ENTRETIEN DES LOCAUX	18	
ENFANCE	14	
ADMINISTRATIF	13	
MUSEE MEDIATHEQUE ANIMATIONS	4	
CCAS	1	
RENFORTS SAISONNIERS	28	Contrats de une semaine à 06 mois
TECHNIQUE ET PISCINE	10	de 1 à 6 mois
ENFANCE	2	de 1 à 2 mois
ADMINISTRATIF	3	de 4 mois à 1 an
MUSEE MEDIATHEQUE ANIMATIONS	3	de 1 à 3 mois
TOUR DE FRANCE	10	une semaine

Merci
aux agents
de la collectivité
pour leur
engagement
au quotidien
au service
des usagers
et des élus.

Finances

En ce début d'année l'exercice budgétaire 2022 est en phase de clôture. L'analyse du réalisé montre une évolution des dépenses de fonctionnement à savoir :

- les frais de combustibles et carburants augmentent de 60.000€,
 - l'entretien des routes et des bâtiments augmente de 50.000€,
 - la hausse des frais de repas de la cantine et du portage des repas à domicile pour 40.000€
 - les augmentations du SMIC et la revalorisation de l'indice de la fonction publique des agents pour 50.000€.
- Les recettes de fonctionnement augmentent également en raison de l'augmentation des bases fiscales de 3.5%, les dotations de 3%.



Au niveau de l'investissement, les dépenses correspondent aux projets en cours. À noter que les dépenses en cours ont porté sur les aménagements de La Paute, les premiers travaux du projet d'aménagement de Buclet, des travaux de réfection de voirie, des travaux d'amélioration des bâtiments communaux, des écoles, des travaux d'amélioration des réseaux d'éclairage public.

Au niveau des recettes, il s'agit des subventions, du FCTVA, de la taxe d'aménagement.

En raison des faibles taux des prêts des années précédentes, la commune avait emprunté 3M€ au total en 2020 et 2021 en prévision des futurs travaux. Les taux en 2022 n'étant pas favorables, nous avons préféré ne pas emprunter pour cette année.

Nous préparons actuellement le budget primitif 2023. Il sera voté courant mars. La ligne directrice pour les services est d'établir des propositions budgétaires à 0% avec des priorisations de projets pour éventuellement proposer une baisse de 3% lors des débats budgétaires.

Vie économique / tourisme

Économie locale

2022 aura été l'année de sortie de crise sanitaire permettant à tous nos commerçants de retrouver un fonctionnement normal et de retrouver leurs clients. La saison réussie en est le témoin. Les terrasses ont pris largement leur place et ont ainsi permis de retrouver l'hospitalité et la chaleur qui nous ont tellement manqué ces dernières années.

2022, fut un excellent cru. Nous avons eu la joie d'accueillir six nouveaux commerçants, avec de nouvelles offres variées et complémentaires. Pour permettre l'arrivée de nouveaux commerçants, par définition, il faut que d'anciens

ferment ou que les commerces soient repris. Je veux saluer les commerçants qui ont cessé leur activité récemment ou depuis plus longtemps, pour les remercier au nom de la municipalité pour leur engagement, leur détermination et leur professionnalisme, qualités qui ont permis au Bourg d'Oisans d'être commercialement ce qu'il

est aujourd'hui.

Autre preuve du dynamisme commercial de notre Bourg, près de 150 activités sont désormais basées sur la commune, et ces entreprises confirment que le centre névralgique du commerce et de l'entrepreneuriat à l'année est bien sur le périmètre de notre ville.



L'atelier Écrin glacé, a pris place dans l'ancienne « maison de la presse »



La charte des terrasses

2023 se veut être l'année où la charte des terrasses devra prendre forme en co-construction avec tous les acteurs économiques concernés. En effet le domaine public doit être employé à bon escient, privilégier l'occupation des terrasses, synonymes de chiffre d'affaire et de convivialité inégalée, mais aussi laisser l'espace aux habitants et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite, aux parents et nounous avec les poussettes et à nos visiteurs, heureux de déambuler dans notre cité. Nous recevrons chacun des acteurs pour déterminer ensemble les périmètres des terrasses suite à l'instruction des demandes envoyées en mairie. Sans demandes, les terrasses ne seront pas considérées comme officielles. Harmonie, équité, développement économique sont l'essence de cette charte.



Fréquentation touristique

Le retour à la normale nous a permis de réaliser une très belle année 2022, la fréquentation était au rendez-vous. Continuons à rendre notre ville attractive, nous en sommes les garants.

Quelques chiffres parlants sur la saison touristique. Ces éléments sont le fruit des passages physiques dans notre bureau d'information touristique. Qui a poussé la porte et pour quelle demande ?

RÉPARTITION DES ORIGINES : FRANCE - ÉTRANGER



69% de nos visiteurs sont français, et parmi eux, 37% viennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Des déplacements plus maîtrisés, de nouveaux modes de consommation, la découverte de leur environnement local... Des indicateurs importants permettent de comprendre l'évolution de l'approche touristique qui doit nous permettre d'accueillir mieux encore cette population voisine qui comprend plus de 6,5 millions de visiteurs potentiels.

Le podium des visiteurs étrangers est composé de nos amis Néerlandais, Anglais et de nos cousins Belges.

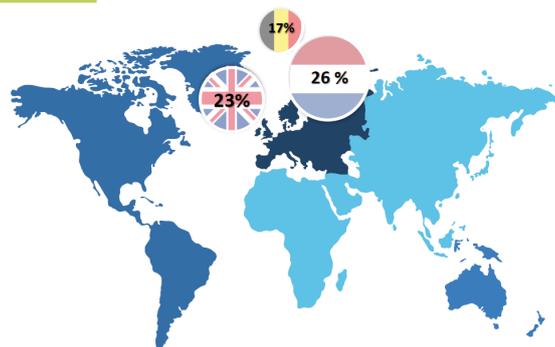
La majorité des demandes formulées à l'accueil, repose sur trois thématiques :

- 1 - les infos pratiques : quel restaurant, quel hôtel, quel commerce... ?
- 2 - quels sports ou activités puis-je exercer ?
- 3 - quelles manifestations sont proposées ?

La demande d'informations sur les manifestations proposées est en hausse. Cet élément confirme et encourage notre volonté, avec le service animations, de pouvoir proposer des spectacles, concerts, déambulations de qualité afin de satisfaire cette demande croissante d'animations et de satisfaire aussi notre public sédentaire.

En 2023, l'essentiel de notre mission sera de travailler conjointement avec Oisans tourisme pour mieux cibler une population de visiteurs proches de chez nous en tenant en compte des nouveaux comportements plus vertueux et cibler clairement la population du bassin rhônalpin.

ORIGINE DE LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE



DEMANDES D'INTÉRÊT TOURISTIQUE



Top 3 des demandes d'intérêt touristique exprimées au bureau d'information touristique du Bourg-d'Oisans l'été 2022.



MON ÉTÉ 2023, C'EST ICI!

THE PLACE FOR MY 2023 SUMMER!

MIJN ZOMER 2023, DIE BRENG IK HIER DOOR!



Communication

En 2022, on a vu Le Bourg !



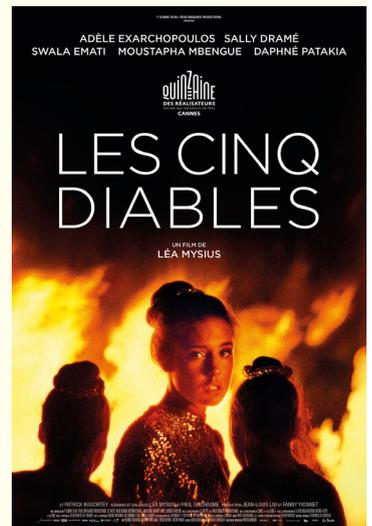
En terme de rayonnement de la commune, nous avons connu une année exceptionnelle. En effet, Le Bourg d'Oisans a été mis en lumière, particulièrement par le biais de moments forts.

Le premier, l'émission « *Echappées Belles* » présentée et animée par Sophie Jovillard, diffusée en janvier 2022, a mis l'Oisans et Le Bourg d'Oisans dans le salon d'environ 1,5 millions de téléspectateurs. Une formidable occasion de découvrir ou de redécouvrir notre fabuleux territoire.

Un autre évènement majeur de cette année fut évidemment le passage du Tour de France, pendant l'étape « Briançon - l'Alpe d'Huez » et pour le départ de l'étape « Le Bourg d'Oisans - Saint-Etienne » plus de 11 millions de téléspectateurs uniquement

en France, ont pu voir, entendre, la sonorité toute particulière du Bourg d'Oisans, qui a résonné au-delà de nos frontières pour toucher tous les continents. Le passage du Tour est un formidable coup de projecteur, qui met en avant notre cité. Oui, la mobilisation et l'investissement ont été importants, mais ceux-ci ont été récompensés par le formidable regard posé sur notre commune pendant ces 2 jours.

Par ailleurs, pour les cinéphiles et acteurs Bourcats, le Film « *les Cinq Diables* » réalisé par Léa Mysius, qui a été tourné en majeure partie au Bourg d'Oisans, a mis en valeur d'une manière nouvelle la beauté et le caractère unique de notre paysage. Un moyen de communication différent mais ô combien intéressant. Le film, sorti en Automne 2022 a réalisé 71800 entrées, a reçu une nomination aux « César ». Il est désormais disponible à l'achat et à la location sur de nombreuses plateformes.



Notre page Facebook demande, de son côté, un travail de tous les jours, pour apporter une information immédiate, proposer des directs, assurer une modération efficace... Plus de 4.150 personnes sont abonnées à la page. Un véritable motif de satisfaction, puisque la page traite exclusivement d'informations portant sur la vie municipale. Il y a plus d'abonnés que d'habitants. De nombreux voisins Uissans et anciens habitants gardent ainsi le contact avec le Bourg d'Oisans et cela nous encourage à être toujours à votre service. Nous aimerions aussi, communiquer sur d'autres interfaces et d'autres réseaux sociaux plus utilisés par les générations plus jeunes. Espérons que les conditions pourront être réunies pour atteindre ce nouvel objectif. Dans tous les cas, le plus important vecteur de communication et le plus efficace, c'est bien sans aucun doute, VOUS, qui êtes les meilleurs ambassadeurs du Bourg d'Oisans et nous vous en remercions.

En 2023, on garde la cap !

L'objectif est, a minima, de maintenir notre rythme élevé de 3 à 4 parutions des brèves par an et de consolider notre communication par la parution de « Flash » plus nombreux, ayant pour objectif de traiter d'un sujet en particulier (à l'exemple du flash sur l'eau potable ou encore celui sur les conditions de circulation et de stationnement dans le Bourg pour le Tour de France). Nous portons une attention toute particulière à notre site internet pour qu'il puisse apporter toutes les réponses à vos questions, en gardant un contenu convivial et une utilisation simple.



CIRFA GRENOBLE

BUREAU AIR

RECRUTE dans **+ 50 METIERS**

04 76 76 22 22

10 rue Cornélie Gémond Caserne de l'Alma

38000 Grenoble

cirfa-air-grenoble.fct@def.gouv.fr

www.devenir-aviateur.fr

DEVENIR-AVIATEUR

ESPACE ENTREPRISES

BUSINESS AREA

La Communauté de communes de l'Oisans
accompagne les entreprises et les entrepreneurs
dans leur projet de développement

The Communauté de communes de l'Oisans supports businesses,
professionals and self-employed, in their development project

L'Espace entreprises vous accueille

du lundi | de 8h
au vendredi | à 20h

sur simple réservation en ligne !

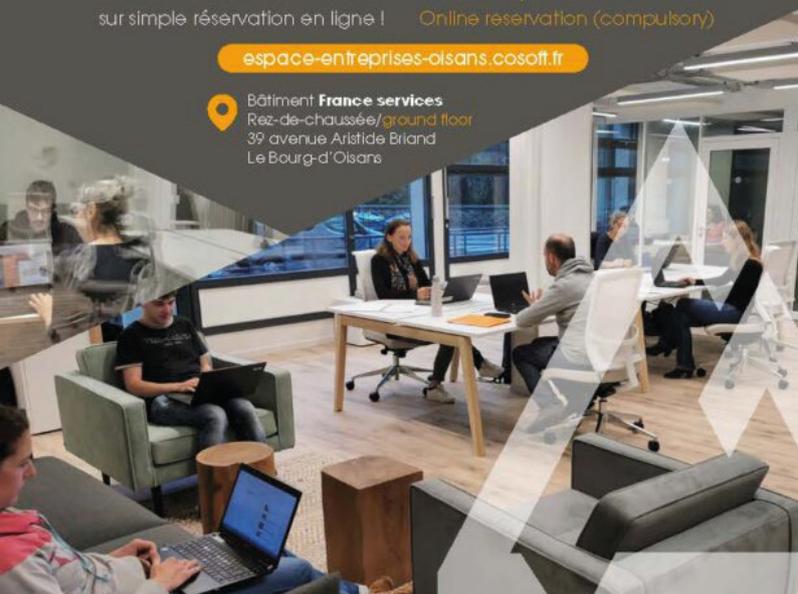
The Business area welcomes you

Monday | from 8AM
to Friday | to 8PM

Online reservation (compulsory)

espace-entreprises-oisans.ccosoft.fr

Bâtiment France services
Rez-de-chaussée/ground floor
39 avenue Aristide Briand
Le Bourg-d'Oisans



Accès indépendant et sécurisé



Private and secured access



Équipé d'une imprimante
(impressions gratuites) et d'une
connexion haut débit (wifi gratuit),
cet espace de 90 m² dispose du confort
nécessaire pour travailler
en toute tranquillité



This large and comfortable area
(90 square meters) is all equipped with
a printer (free prints), a free internet
connexion (Wifi), so as to work in the
best conditions and feel at home !



**8 postes
en open space**
(62 m²)



**2 espaces
confidentialité**
(12 m² chacun)



**8 individual
spaces**
(62 m²)



**2 privacy
spaces**
(12 m² each)



**1 salle de réunion
avec espace café**
6 places
(15m²)



1 espace cosy
avec table basse
et canapé



**1 meeting room
with coffee area**
6 places
(15m²)



1 cosy space
with coffee table, sofas
and armchairs

Tarif horaire cost per hour		Abonnement journée one day subscription		Abonnement mensuel monthly subscription	
Prix/cost HT	Prix/cost TTC	Prix/cost HT	Prix/cost TTC	Prix/cost HT	Prix/cost TTC
1,67 €	2€	8,33€	10€	83,33€	100€

HT : excluding taxes, TTC : Value added tax

Jeunesse et sports



acteurs. La commune du Bourg d'Oisans et l'ONF travaillent avant tout sur la gestion et la régulation des usages sur le site, liées à des mesures de maintien de la biodiversité.

De plus, le projet ne prévoit pas de nuisances sur le lac lui-même, avec la décision commune de ne plus aménager de plage surveillée et de garantir que les travaux et les aménagements prévus n'impacteront pas le périmètre strict du lac.



Le projet Buclet

Un comité de pilotage sur l'aménagement de Buclet a eu lieu le 16 janvier 2023. Le but étant de définir les dernières études à mener avant la réalisation des travaux en avril/mai 2023. Pour rappel, ce projet, copiloté par l'ONF et la commune du Bourg d'Oisans, a pour objectif de proposer plusieurs aménagements raisonnés sur le site de Buclet.

La mise en place de points de vue avec des belvédères s'accompagnera de nouveaux itinéraires pédestres, cyclistes et équestres. En partenariat avec le Département de l'Isère, un parcours de santé labélisé **«Forêt Sport»**, le premier en Isère, sera aménagé tout autour du lac. Une renaturation des berges abîmées par le piétinement sera également prévue avec la plantation d'une végétation adaptée ayant aussi le rôle de développement de la biodiversité.

Ce comité a permis de présenter aux différents partenaires et aux services instructeurs de l'Etat, les aménagements envisagés et la philosophie du projet. Les discussions se sont portées sur la préservation du site qui est l'objectif principal de l'ensemble des

À ce stade, l'instruction du projet doit donc être finalisée auprès des services de la DDT, tout comme la consultation des entreprises qui réaliseront les travaux avant un début des travaux espérés pour la fin du printemps 2023.



Le conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes a connu un léger flottement entre juin et novembre en attendant qu'un nouvel agent soit nommé au service enfance, jeunesse et affaires scolaires. C'est maintenant chose faite et les jeunes ont pu transmettre à Natacha Xavier leurs idées. L'année 2023 sera l'année de la mise en action de leur projet de création de minis flashes vidéo, pour sensibiliser sur les incivilités. Support qui colle bien à leur génération. Ils veulent s'adresser aux jeunes et aux moins jeunes en toute simplicité, en se mettant en scène dans des situations de la vie quotidienne. « Nous voulons montrer ce qu'il n'est pas possible de faire, mais aussi comment on peut faire autrement ».



Accompagnement des associations et soutien aux porteurs d'événements

En ce début d'année, les dossiers de demandes de subventions provenant des associations sont passés en revue. Un système d'attribution qui se veut égalitaire dans un premier temps, avec un nombre de points attribué aux adhérents résidant sur la commune du Bourg, au nombre de manifestations portées par la commune où les associations sont présentes. Un système bien rodé et initié par Guy Verney, alors premier adjoint, lors du mandat précédent. Dans un second temps, le système se veut équitable, autrement dit, il doit répondre aux besoins des associations et notamment celles qui sont porteuses de projets à destination du grand public, ou aux besoins de professionnalisation de ses membres pour gagner en qualité d'encadrement. Grâce à ces projets spécifiques, les associations pourront obtenir des subventions plus importantes pour mener à bien leurs projets.





MagieFique 2e édition

La 2e édition de «MagieFique !» a eu lieu le week-end du 21 au 23 octobre, et en parallèle de cet événement ouvert au public, une résidence de l'équipe de France des artistes prestidigitateurs a été organisée. Celle-ci a permis aux magiciens de travailler leur numéro pour MagieFique et pour les épreuves des championnats de France qui se déroulaient la semaine suivante. Au programme, répétitions, conférences et mise en scène devant un public extraordinaire, nos anciens de la maison de retraite.

« Ils sont arrivés sans être vraiment enjoués ou ne sachant pas trop à quoi s'attendre de ce représentation, et ils sont ressortis ravis, ils chantaient, ils riaient ! Un vrai bonheur »
Merci à notre service événementiel, qui a orchestré ce moment de partage avec les agents de la maison de retraite.

Le festival a, pour sa part, accueilli cette année près de 700 spectateurs sur les différents temps : la magicbattle, le grand gala qui a affiché complet, le spectacle et les ateliers pour enfants. Toutes les générations ont pu profiter de ce «MagieFique !», qui a par ailleurs, accueilli le champion du monde de magie. Une belle réussite. Nos yeux sont à présent tournés vers la 3e édition.



Les festivités de Noël

Elles se sont installées cette année au foyer municipal.

Le marché de Noël s'est déroulé en intérieur et en extérieur avec de nombreux exposants proposant des produits d'exception. Plusieurs temps d'animations sont venus ponctuer la journée au foyer puis dans la salle de l'Or. Petits et grands sont venus très nombreux partager un goûter avant de se rendre au spectacle offert par la municipalité. En fin d'après-midi une parade lumineuse s'est lancée en direction du centre Bourg avec des calèches, des échassiers, des véhicules anciens et un beau cortège d'enfants et parents. Pour clôturer ces festivités de Noël, nous nous sommes retrouvés devant le foyer pour partager chants, chocolat et vin chauds. Une belle ambiance, conviviale avant les retrouvailles de fin d'année. Merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cette journée.



CARNAVAL

Mercredi 8 mars 2023

14h : RASSEMBLEMENT dans la cour de l'EHPAD
 14h30 : DÉPART du CORTÈGE
 16h : MISE AU FEU de M. CARNAVAL, Maison du Parc
 16h-17h : GOÛTER au foyer municipal
 17h : SPECTACLE offert, par les P'tites Bouilles du Bourg

DO!
Bourg d'Oisans

Tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte
IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

CONCERT DE CHANTS CORSES

FOYER MUNICIPAL DE BOURG D'OISANS

SAMEDI 11 MARS 2023

Entrée : 10 €

Ouverture des portes : 19h30
 Début du concert : 20h30
 Place limitées

Buvette et charcuterie Corse sur place

Renseignements : 06 16 51 67 61

Organisé par l'association les Enfants Voyageurs

Quelques rendez-vous de mars 2023.
 Agenda complet sur le site internet de la mairie

SAPEURS-POMPIERS DE BOURG D'OISANS

MATINÉE BOUDIN DIM. 12 MARS

À PARTIR DE 9H AU FOYER MUNICIPAL DE BOURG D'OISANS

VENTE BOUDIN, DÉGUSTATION SUR PLACE ET BUVETTE

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception impression éditions Jo Martin - 06.51.95.55.12

Projecteur sur....

La cérémonie des vœux de la municipalité, qui a eu lieu début janvier 2023 au foyer, a permis aux associations qui le souhaitaient, de mettre à l'honneur certains de leurs membres qui se distinguent par exemple, par la durée de leur engagement, leur travail de l'ombre, leurs exploits sportifs... Notre tissu associatif est particulièrement riche sur le territoire et permet à chacun d'y trouver son bonheur. Nous souhaitons ici, une nouvelle fois saluer leurs exploits, les remercier pour leur investissement sans faille.



Josiane Filhastre,
Polyfemna
une présidente dévouée
pendant 15 ans



Matteo Four,
FCBO
un nouvel élan pour le
club de football



Gilles Barthélémy,
Ski Club Alpin
engagé depuis 18 ans au
sein du club



Odette Pent,
Chant'Oisans
des années de fidélité
à la chorale



Henri Muller
Chant'Oisans
des années de fidélité
à la chorale



Albin Canivez et
Guerlain Chasles
les Grizzlys
graine de champions



Romane Combeau,
Ski nordique Oisans
une relayeuse en argent
championnats de France



Lily Dode,
Ski nordique Oisans
aussi rapide sur la neige
que sur le goudron



Gaspard Cottaz,
Ski nordique Oisans
déjà un palmarès à
couper le souffle



Merci à toutes les associations et à leurs bénévoles pour leurs multiples contributions, leur enthousiasme et leur bonne humeur communicative.



**Bravo encore à
Florian Jouanny pour ses
exploits de l'année 2022,
nous attendons
les JO de Paris en 2024
avec impatience.**

FESTIVAL DES MINÉRAUX SOIRÉES EXCEPTIONNELLES
AU CINÉMA "LES ÉCRINS"

EXPOS-VENTES
10H / 18H

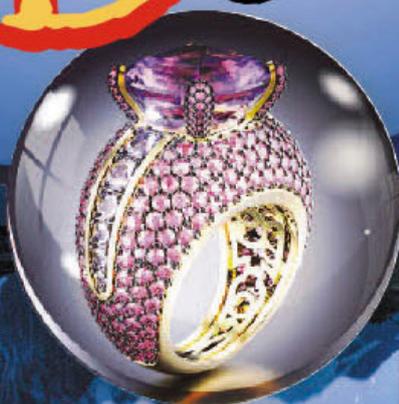
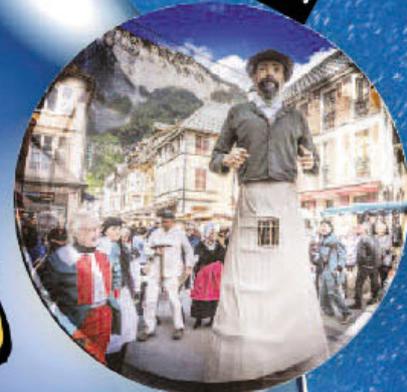
1^{er} Week-End de Mai

L'OISANS AUX 6 VALLÉES - L'ÉCLAT DU CRISTAL DE LA MACLE DE LA GARDELETTE



2023

Fête Des Minéraux



SAM 29
DIM 30 AVRIL
LUN 1^{er} MAI 2023

38520 BOURG D'OISANS Porte des Écrins - Alpes - France

LE PLUS GRAND SALON DE MINÉRAUX ALPINS

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

EXPOS-VENTES : CRISTALLIERS - MINÉRAUX DU MONDE - PIERRES, GEMMES, BIJOUX DE CRÉATEURS ET DU BIEN-ÊTRE
VITRINES PRESTIGES - ATELIERS - CONFÉRENCES - DÉFILÉS - ÉCRIVAINS - UNIVERSITÉS - EXPOSITIONS - MUSÉE DES MINÉRAUX



www.mineralshow.fr - fetedesmineraux@orange.fr

Crédit photos : B. Clouet/Le DL - CentMotsDire Photographies - D. de Royer - P. Guiguet-Bologne - E. Magnan - Musée des Minéraux de Bourg d'Oisans

État civil

arrêté au 7 février 2023

NAISSANCES :

BAUTRAIT Marceau, BERTHOT Pauline,
BIHN Ewen, CLÉMENT WHITTAKER Alix,
CLERGINET Lise, GEYMOND Gabriel,
GRANDE Clément, LACASSAGNE Ainhoa,
LAMONTRE Elliott, LAMONTRE Marin,
LIMOGES Alicia, MAUTÉ Heley,
MARCHÉ Olga, MEGDAD Chloé
MOREAU Lucas, MURCIA Gabriel,
RUIDE Tristan, VEYRAT Élio
WEST MOORE Louis

PACS :

ARTHAUD Damien - POINTET Leslie
CASTÉRÈS Thibault - ALBARRAS Wendy
EMIEUX Clément - WEILL Emilie
FRANC Jean-Baptiste - ZILIO Solène
GHERARDI Jean-Marc - PAULET Carole
HOF Benjamin - MARTIN Mélissa
JACQUOT Christophe - GONIN Aline
KRECKELBERGH Mathieu - ORCEL Océane
MAGNIEN Jérôme - BÉRIA Aurélie
MAZEL Fabrice - DOLLION Isabelle
NAVARRÉ Emmanuel - MINOIS Maud
SEGURA Raphael - DESSENS Emilie
SMITH Luc - HER Charlotte
VEYRAT Johan - GONON Pauline

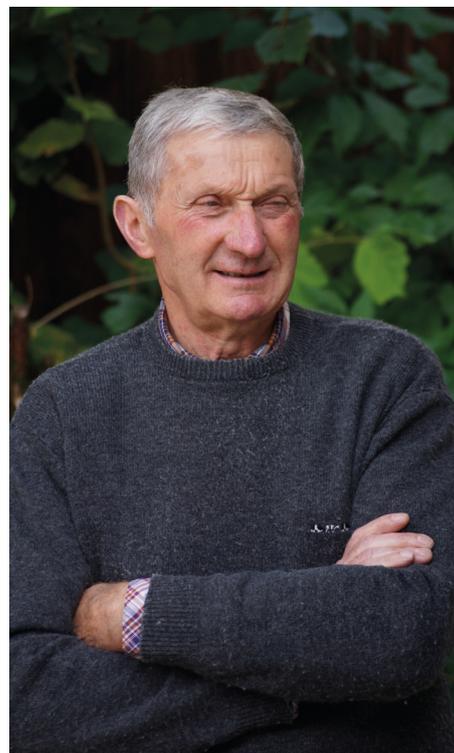
MARIAGES :

Florian COULOUVRAT - Marion GIRARD
Maxime DUVAUX - Carole GILLOT
Stephane TARABLA - Adeline FRAIGNE

DÉCÈS

ALLIÉ Raymonde veuve ROCHE
ARNAUD Guy
BERTRAND Yvette veuve CHATEL
BLANC-MARQUIS Lucette épouse RODIER
BOSSY Michel
BOUCHIÉ Lionel
CHASTEL Germaine veuve BLANCHET
CHÂTEL Rosalie veuve BASSET
DÉQUESNE Jacques
DESSALES Georges
GASSAMA Jean-Pierre
GHERARDI Jean-Marc
GLAUDAS André
GONZALEZ GARCIA Miguel
GRESSOT Denise veuve AMBERT
GROSJEAN Jacqueline épouse GOUJON
GUILLOT Robert
JOUFFREY Georges
LAMBLIN Mireille épouse DÉQUESNE
OREILLER Yvette veuve DELAFONT
PIERRA Edith
PRÊTRE Suzanne veuve RAFAL
ROUCHE Hervé
RUYNAT Monique épouse ARNAUD
SCHILD Alain
SUFFREN Jacqueline veuve TURC
VIEUX Gaston
VILLIEN Hélène veuve CANAC
VIRETTO Marie veuve PONTONNIER

Lors de la cérémonie des voeux de la municipalité, Monsieur Jean-Michel Maqueret s'est vu remettre la médaille de «maire adjoint honoraire», en remerciement de ses années d'engagement en qualité d'élu et pour son immense investissement au service de la commune et de ses habitants. Il est une source inépuisable d'informations sur Le Bourg.



À l'agenda

- 8 mars : carnaval
- 11 mars : concert de chant Corse
- 13 mars : foire au boudin des sapeurs-pompiers
- 22 mars : conseil municipal
- 1er avril : atelier yoga akasha
- 1er et 2 avril : printemps du livre en Oisans
- 6 avril : café des aidants
- 26 avril : conseil municipal
- du 29 avril au 1er mai : Fête des Minéraux
- 4 mai : café des aidants
- 7 mai : printemps des jardins
- 27 mai : concert «Fiuminale»
- 30 mai : barbecue de l'Alpe d'HuZes
- 31 mai : montée des bénévoles Alpe d'HuZes
- 31 mai : conseil municipal
- 1er juin : Alpe d'HuZes
- 1er juin : café des aidants
- 8 juin : don du sang
- 10 et 11 juin : Défi des 3 Villards
- 17 juin : The Climb
- 17 et 18 juin : journées du véhicule d'époque
- 21 juin : Montée de solidarité du 93ème RAM...

Cet agenda est susceptible d'être modifié et sera complété (beaucoup d'évènements et de nouveautés arrivent).
Rendez-vous sur le site internet de la mairie en page agenda pour ne rien rater.

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Guy VERNEY
RÉDACTION :
équipe municipale
COORDINATION :
Sébastien VACCARELLA
MAQUETTE :
Service communication
IMPRESSION
Médiatik Communication
Ne pas jeter sur la voie publique